

**ATTESTATION**

Je soussigné, Éric BAREILLE, Maire de Vert-Saint-Denis, atteste que la Commune n'accorde pas d'aide financière à l'achat d'un vélo électrique.

Fait pour valoir ce que de droit.

Fait à Vert-Saint-Denis, le 26 mai 2020

Le Maire,



Éric BAREILLE